

LES ÉTRANGERS EN BRETAGNE DE 1848 à 1986

[Références à connaître: LE BOULANGER \(2019\) et AUZET \(2015\).](#)

En avril 1981, Jean Marie le Pen, leader du parti le Front National, d'extrême droite qui émerge à l'époque, se confie à Rennes Soir, sur FR3: « *Je regretterai que ce soit à cause des Bretons que je ne puisse pas me présenter* ». En effet, le candidat à l'élection présidentielle, peinait à recueillir les signatures des maires bretons et se plaignait de ne pas convaincre sa région. La Bretagne est en effet longtemps restée comparable à un "rempart" contre l'extrême droite, une région moins touchée par des thèmes employés dans les discours tels que l'insécurité ou une immigration soit-disant massive. On peut se demander si cette réticence face à la droite ou l'extrême droite est dûe au nombre restreint d'étrangers en Bretagne par rapport au reste de la France. En effet la Bretagne a longtemps été et reste une des régions les moins touchée par l'immigration en France et ce n'est que depuis le tournant des années 1990- 2000 que ces flux se sont accélérés (30 % des immigrés recensés en 1999 ne résidaient pas en France en 1990, alors que la proportion est de 16 % au niveau national) et que l'on a pu observer une diversification des pays d'origine des étrangers, rapprochant la Bretagne des données nationales et rendant plus familière la figure de l'étranger dans la région. Cette exception bretonne explique une faible production d'études et d'ouvrages historiques et sociologiques sur cette question, les sociologues Anne Morillon et Angéline Etiemble sont les autrices d'un article assez unique traitant du sujet, intitulé *Histoire et mémoires de l'immigration en Bretagne* paru en 2008. Le terme étranger désigne une personne qui n'appartient pas au groupe, qui est autre, d'une autre nation et peut être employé avec un côté péjoratif: celui du non-national, ou celui avec qui on a rien en commun, qui n'est pas familier.

Le sujet est centré sur la période 1848-1986 qui est marquée par la révolution de 1848 suivi par la proclamation de la 2ème république avec un gouvernement provisoire qui met fin à la monarchie et instaure de nouvelles lois (abolition esclavage et suffrage censitaire) et le "Printemps des Peuples" qui fait de la France le centre des idéaux révolutionnaires universels, attirant de nombreux étrangers.

Cette période prend fin à une époque où les politiques migratoires se durcissent en France en lien avec une montée de la droite, avec la loi Pasqua en 1986 par exemple, qui facilite les expulsions, rend plus difficile l'accès la régularisation et au titre de séjour et renforce les contrôles, parallèlement à une augmentation des violences et discriminations faites aux étrangers avec le souvenir de l'assassinat de Malik Oussekin, étudiant de 22ans d'origine algérienne, battu à mort par des policiers voltigeurs à Paris le 6 décembre 1986.

Ce changement du contexte d'accueil de la présence étrangère à travers le temps montre la complexité de la cohabitation et sa dépendance au contexte social, économique et politique du temps.

Il convient alors de se demander comment la Bretagne, une région longtemps peu ou tardivement concernée par les flux migratoires, a-t-elle accueilli, plus ou moins chaleureusement les divers profils d'étrangers au fil des années, de 1848 à 1986.

L'analyse se portera tout d'abord sur le cas particulier que représente la région, quantitativement et de part l'origine et la répartition des étrangers dans la région. Ensuite, nous nous intéresserons aux profils et motivations variées en se demandant pourquoi les étrangers viennent en Bretagne. Enfin, nous étudierons l'accueil que leur offre la société bretonne, qui oscille entre intégration et rejet des étrangers.

I. La Bretagne un cas particulier à travers la France, quantitativement et de part l'origine et la répartition des étrangers dans la région

- a) une région rurale à part, peu attractive, qu'on pourrait voir davantage comme un espace de transit

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, le contexte est celui de l'essor de l'industrialisation, or la Bretagne connaît un développement faible et tardif du secteur industriel, et plutôt centré sur l'agroalimentaire ou la construction navale. La Bretagne est restée majoritairement une région rurale, avec peu d'industries attractives pour les migrants et ne disposait pas d'une forte demande de main-d'œuvre dans les secteurs manufacturier ou minier, contrairement aux régions industrielles comme le Nord ou l'Île-de-France. L'agriculture offrait des conditions de travail difficiles et peu attractives pour des étrangers cherchant à améliorer leurs conditions de vie. L'éloignement géographique de la région et son manque de pôles urbains majeurs expliquent aussi le caractère moins attrayant, loin des grandes routes migratoires vers la France, qui privilégient des régions plus centrales ou proches des frontières.

Historiquement la Bretagne s'inscrit davantage dans une logique d'émigration de la population: entre 1850 et 1920, plus de 500 000 Bretons ont quitté la région pour fuir la pauvreté. On peut d'ailleurs penser qu'en raison de l'industrialisation et de cet exode rural, il y a eu une telle déperdition de main-d'œuvre que l'on a fait appel aux travailleurs étrangers. On remarque leur présence en nombre dans le secteur agroalimentaire.

Les années 1850 à 1860 sont marquées par le développement du chemin de fer en Bretagne, qui facilite les déplacements et les migrations. Mais ce sont également les ports bretons qui voient se croiser les émigrés bretons, les étrangers qui cherchent à émigrer en Amérique ou en Angleterre et ceux, en tout genre, qui débarquent transitent par la Bretagne. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les ports bretons jouent un rôle essentiel comme point de débarquement et de transit des troupes alliées. Lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis, 800 000 Américains vont transiter par le camp de Pontanézen à Brest et dans la commune de Saint-Marc.

Bien préciser que cette présence étrangère est faible comparée à la population totale: en 1911, pour 2 500 000 Bretons, on trouve seulement 2000 étrangers.

- b) Une population étrangère sédentarisée et répartie en Bretagne qui diffère de la population immigrée dans le reste de la France

La population d'origine étrangère en Bretagne se caractérise par une provenance européenne avec notamment une forte présence des Britanniques, qui comptent parfois pour une part importante de la population. Ces étrangers venus d'Europe s'inscrivent dans des dynamiques anciennes, car, en effet en 1851, la région compte moins de 2 000 étrangers : des Britanniques (70%), Suisses (15 %), Allemands, Belges et Italiens (10 %) qui vivent pour une large majorité dans les villes.

Les immigrés originaires du Maghreb ou d'Afrique noire sont proportionnellement moins présents en Bretagne que dans le reste de la France et sont issus de vagues migratoires plus tardives: les Marocains et les Portugais appartiennent à des immigrations venues dans les années soixante et soixante-dix pour travailler surtout dans le bâtiment.

Dans les années 1970 c'est une immigration familiale, un regroupement familial organisé qui apparaît quand on restreint l'immigration de travail. La noria (qui désigne le caractère rotatif de la migration) des travailleurs étrangers qui venaient trois mois pour travailler puis retournaient au pays, puis revenaient, n'était plus possible. Avec le durcissement des conditions d'accès, ils ont dû choisir entre rentrer définitivement au pays ou faire venir leur famille. Ces communautés: britannique, portugaise et marocaine sont celles qui se sont le plus sédentarisées en Bretagne et qui continuent d'être les plus présentes dans la région.

La répartition des étrangers sur le territoire breton se fait principalement autour des villes donc des bassins de vie et d'emploi, dans des villes telles que Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Lorient, Vannes ou Quimper, qui concentre une grande part des populations étrangères, mais elle dépend aussi du profil de l'étranger. Longtemps peu attractif pour les étrangers, le monde rural connaît une certaine présence étrangère dès les années soixante-dix, et des observations attestent que le secteur agroalimentaire, implanté dans ces zones rurales, recrute une main-d'œuvre étrangère. On observe d'un autre côté que les étrangers européens s'installent volontiers en milieu rural et ceci est également expliqué par leur âge plus élevé, comme les Britanniques dont l'installation est souvent motivée par un départ à la retraite.

II.Des profils et des motivations variées: pourquoi des étrangers viennent en Bretagne ?

a) Des travailleurs étrangers

On voit d'abord, au XIXème siècle, apparaître la figure de l'étranger comme travailleur qualifié et spécialisé, qui met à profit des compétences professionnelles, selon les époques, comme les chocolatiers suisses ou les ingénieurs écossais: les communautés sont associées à certaines professions. C'est notamment avec la mécanisation de l'industrie, que de nombreux ouvriers étrangers sont sollicités pour conduire les machines, mener les travaux ou former une main-d'œuvre bretonne peu habituée à ces techniques. Le savoir-faire des étrangers s'exprime aussi dans le domaine du bâtiment, avec les plâtriers et mosaïstes italiens, ou du bois, les ébénistes allemands.

On peut prendre l'exemple de la famille Odorico, des artisans italiens dont les mosaïques décorent de nombreux bâtiments rennais. Ce savoir-faire s'est tellement diffusé qu'on ne le voit plus comme issu de l'immigration, mais comme partie intégrante du patrimoine breton.

Au XXème siècle, le contexte des guerres mondiales bouleverse l'organisation des territoires, notamment dans le domaine du travail et la figure du travailleur étranger passe du spécialiste à celle d'un employé réquisitionné pour répondre au manque de main d'œuvre.

En 1915, les effectifs des "ouvriers étrangers" et des "travailleurs coloniaux" connaissent une augmentation significative, parfois doublant ou triplant dans certaines entreprises. Les autorités civiles et militaires, de concert avec les employeurs, encadrent strictement ces nouveaux arrivants, restreignant leurs interactions avec la population locale. Les étrangers, qu'ils soient réfugiés ou prisonniers de guerre, sont mobilisés dans les campagnes pour remplacer les travailleurs bretons partis au front, en se consacrant aux travaux agricoles. De leur côté, les travailleurs coloniaux sont principalement affectés à des emplois dans le secteur industriel.

Dans les années 1930, la Bretagne voit sa population étrangère croître en réponse à la demande de main-d'œuvre dans les secteurs portuaire et de l'armement. Parmi les principales nationalités

présentes, en dehors des Africains, alors considérés comme sujets français, figurent les Britanniques, Italiens, Belges, Polonais et Espagnols. Dans une région encore faiblement industrialisée, où plus de 60 % des habitants sont des ruraux, l'économie repose encore très largement sur l'agriculture. Le recours à des travailleurs étrangers permet de combler les pénuries locales et de satisfaire des besoins spécifiques, notamment dans la construction, les mines et les carrières. Cette main-d'œuvre, souvent qualifiée et mobile, ne demeure toutefois que temporairement, avec des séjours qui ne dépassent parfois que quelques années.

On remarque que la situation se répète lors de la Seconde Guerre mondiale : en raison de l'envoi des prisonniers de guerre bretons en Allemagne à l'automne 1940 et du fiasco de la réquisition de la main-d'œuvre locale, l'apport extérieur de travailleurs devient nécessaire pour répondre aux besoins de l'occupant: travail sur des chantiers de construction de l'armée allemande par exemple, pour le "mur de l'Atlantique".

Pendant cette guerre, la Bretagne subit de lourds bombardements, notamment dans ses grandes villes portuaires comme Brest, Saint-Malo et Lorient. L'ampleur des travaux de reconstruction après le conflit exige un important recours à la main-d'œuvre étrangère, principalement en provenance du Maghreb et du Portugal. Contrairement aux travailleurs étrangers des années trente et quarante, ceux arrivés durant l'après-guerre tendent à s'établir durablement en Bretagne. Ce phénomène marque une évolution : l'immigration de travail se transforme progressivement en immigration familiale.

b) étrangers du "siècle des réfugiés"

La venue de populations étrangères en Bretagne ne se présente pas toujours comme un choix pour les groupes concernés, c'est ce que l'on voit au XX^{ème} siècle, appelé le "siècle des réfugiés" par Bruno Cabanes . En effet le XX^{ème} siècle, marqué par deux grandes guerres qui causeront de remarquables déplacements de populations, qui souhaitent se mettre sous la protection d'un État, dans l'urgence. Ces vagues de peuplement sont souvent suivies d'un retour même s'il arrive d'en voir une partie se sédentariser.

Place im

Dès août 1914, la Bretagne devient une terre d'accueil pour des milliers de personnes fuyant l'avancée allemande. Ces réfugiés viennent principalement de Belgique ainsi que des départements du Nord et de l'Est de la France. Bien que les chiffres précis soient difficiles à établir en raison d'archives incomplètes, il est certain que cet exode concerne plusieurs dizaines de milliers d'individus. Ce ne sont pas seulement des hommes, des femmes et des enfants, mais des fragments entiers de sociétés qui se déplacent vers la péninsule armoricaine. C'est ainsi que, pour éviter que leurs machines-outils ne tombent aux mains des Allemands, les frères Chaffoteaux quittent les Ardennes et installent leur fonderie à Saint-Brieuc, sur les quais du Légué.

Entre 1936 et 1939, les Espagnols républicains fuient leur pays pour échapper aux persécutions et aux violences de la guerre civile, opposant les républicains aux forces franquistes. Cette fuite massive conduit alors des milliers de réfugiés à chercher asile en France, notamment en Bretagne. Au total, on estime à plus de 20 000 le nombre de réfugiés espagnols ayant transité, à partir du printemps 1937, par la péninsule armoricaine. Ils sont 4 000 environ en 1939 dans le Finistère et 3 000 en Ille-et-Vilaine .

C'est au début de la Seconde Guerre mondiale qu'une arrivée massive va faire de la Bretagne une terre d'asile pour les étrangers, notamment durant l'épisode de la débâcle de Juin 1940. Pensant qu'une nouvelle guerre contre l'Allemagne se déroulerait selon les mêmes schémas qu'en 14-18, les autorités préfèrent évacuer le nord et l'est de la France. Dès septembre 1939, une première vague de réfugiés arrive donc en Bretagne. Plus de 125 000 personnes arrivent ainsi dans les Côtes-du-Nord, avec pour principale conséquence un bouleversement du peuplement des communes, surtout dans les villes et les stations balnéaires, de septembre 1939 à mai 1940, les effets de la guerre désorganisent quelque peu la vie quotidienne mais l'adaptation se fait sans dommage majeur.

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes déclenchent la "guerre-éclair". Une nouvelle vague de réfugiés, bien plus massive que la première, déferle alors sur la Bretagne. En l'espace de dix jours, du 10 au 20 juin, le Morbihan reçoit plus de 130 000 personnes, ce qui pose des problèmes de ravitaillement, de logement et de soins médicaux.

Les réfugiés représentent alors le quart de la population bretonne – plus de 750 000 personnes –, inégalement répartis cependant : les nœuds ferroviaires et les stations balnéaires sont plus particulièrement concernés. Dès le mois d'août 1940, les réfugiés sont autorisés à rentrer chez eux par vagues successives. De plus de 150 000 à la mi-juillet 1940, le nombre de réfugiés dans le Morbihan n'est plus que de 7 200 à la fin du mois de septembre.

Dans les années 1970, les "boat people" fuient massivement le Vietnam, le Laos et le Cambodge pour échapper aux régimes communistes répressifs et aux persécutions qui suivent la guerre du Vietnam. Un dispositif national est mis en place sous la coordination de l'association France Terre d'asile, qui a déjà, depuis 1973, expérimenté les conditions d'accueil des réfugiés du Chili. Mais, cette fois-ci, il s'agit de recevoir des dizaines de milliers de réfugiés, plus de 150 000 personnes issues du Sud-Est asiatique qui arriveront par trois vagues d'émigration de la péninsule indochinoise entre 1975 et 1990.

c) D'autres catégories caractérisent la présence étrangère en Bretagne

On observe la présence d'autres étrangers comme des étudiants internationaux dans des universités et grandes écoles (Rennes 1, Rennes 2, Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, etc.) qui accueillent des étudiants étrangers, notamment dans des programmes d'échange comme Erasmus. Ce sont également des retraités expatriés qui sont typique de la présence étrangère en Bretagne, souvent des Britanniques, qui viennent s'installer, attirés par le cadre de vie et le coût de l'immobilier relativement abordable ou encore des touristes de long séjour, qui restent plusieurs mois, notamment ceux qui possèdent des résidences secondaires, comme les Britanniques, Allemands et Néerlandais.

III. Un accueil qui oscille entre intégration et rejet des étrangers par la société bretonne

a) Une société bretonne accueillante qui tente d'intégrer les étrangers

On peut voir la Bretagne comme une "terre d'asile", accueillant généreusement les populations étrangères et Anne Morillon plusieurs hypothèses qui pourraient justifier cette ouverture, comme le fait que la culture et la langue bretonne ont longtemps été considérées comme arriérées, expliquant une empathie avec l'étranger minorisé. A cette thèse s'ajoutent des facteurs plus

concrets tels que le catholicisme social, le syndicalisme plutôt classé à gauche et le dynamisme associatif qui ont pu être des vecteurs d'intégration.

En 1914, ces populations que la guerre lance sur les routes sont accueillies plutôt favorablement par les Bretons. A Rennes, parmi les nombreuses associations caritatives qui viennent en aide aux réfugiés, on recense une « Œuvre du Poupon belge » dévolue plus précisément aux enfants.

Plus tard, devant l'arrivée des exilés espagnols, des comités de secours viennent soutenir l'action publique à Redon, Rennes, Vitré, Fougères. Ils organisent des collectes de fonds, fournissent des médicaments, mettent en place des dispensaires mobiles et coordonnent progressivement leurs efforts, avec par exemple la création tardive d'un comité à Rennes en avril 1939. Les préfets interviennent pour inciter les communes à héberger ces réfugiés, suscitant des réactions variables, allant du refus à une coopération active selon les élus locaux. La population espagnole, malgré quelques petits conflits isolés, semble avoir été bien perçue, soutenue même, par le fait certainement de la forte proportion de femmes et d'enfants plutôt que d'hommes athées communistes, mais aussi de leur dispersion dans les communes du département.

Le scénario se répète lors de l'afflux de populations du Nord au début de la Seconde Guerre mondiale : l'organisation du ravitaillement alimentaire s'intensifie, comme à Rennes où 26 000 repas sont distribués quotidiennement durant les trois semaines les plus critiques de l'exode. Des efforts significatifs sont également déployés pour loger les réfugiés : des maisons de particuliers, des salles de classe ou de cinéma sont réquisitionnées, et des baraquements temporaires sont construits, notamment à Hennebont. Cependant, les installations et l'aide médicale restent rudimentaires, en particulier pour les femmes et les enfants, qui constituent la majorité des exilés.

L'accueil des boat-people dans les années 1970 est marqué, en Bretagne, par l'action du foyer Guy-Houist, construit en 1973-1974 par l'Office municipal de la ville de Rennes pour loger des travailleurs immigrés. En quelques mois, en effet, toute l'organisation a été mise en place pour transformer ce foyer en centre provisoire d'hébergement : préparation de chambres, convention avec le restaurant interentreprises qui sera chargé d'assurer les trois repas quotidiens des réfugiés; apprentissage du français; préparation de la rentrée scolaire des enfants, aide de médecins du CHU de Rennes.

A la fin de leur prise en charge, des offices HLM débloquent des appartements pour le relogement des familles et la consigne est de les disperser dans toute la ville pour éviter les regroupements ethniques. À partir de 1978, l'accueil des réfugiés est ouvert à d'autres populations. Désormais, la cohabitation des cultures devient une règle fondamentale de l'établissement. Africains, Européens de l'Est, Latino-Américains, Indiens, Sri Lankais, Iraniens, Afghans et Maghrébins, dans les mêmes salles de cours, pour apprendre la langue du pays d'accueil, leur permettant une bonne insertion et plus d'autonomie.

- b) Des réactions de rejet et des tensions accentuées par des politiques de surveillance accrue des étrangers

La Bretagne n'échappe malheureusement pas à une forme de xénophobie en réaction à la présence étrangère, parfois vue comme indésirable et mise sous surveillance administrative et policière.

A la fin de la Première Guerre mondiale, au fur et à mesure que le conflit s'enlise dans les tranchées, la cohabitation devient de plus en plus difficile. En Bretagne comme ailleurs, on ne tarde pas à parler de tous les maux ceux que l'on nomme les « Boches du nord ».

Au tournant de l'année 1917, des manifestations de dockers de Brest contre les travailleurs chinois, kabyles et prisonniers de guerre sont de plus en plus nombreuses, de même que les grèves des ouvrières de l'arsenal de Brest contre les travailleurs italiens et coloniaux.

Tout comme les travailleurs des années 1930, que la population locale n'apprécie guère en général, perçus comme des concurrents sur un marché du travail pauvre, dans un contexte de crise économique. Des agressions visant des travailleurs étrangers se produisent, et dans le Morbihan, certains syndicats professionnels interpellent les autorités pour réclamer l'instauration de quotas limitant le nombre d'étrangers dans chaque corps de métier du secteur du bâtiment. Les étrangers, en particulier les Italiens, suspectés d'être des agitateurs politiques, sont étroitement surveillés par les autorités.

Pour les Espagnols aussi, la surveillance est constante : le peuple est averti qu'en cas d'indiscipline, l'extradition vers leur pays sera envisagée, la liberté d'aller et venir sur le territoire français ne leur est pas accordée, ils sont assignés à résidence dans une commune et ne peuvent la quitter sans autorisation préfectorale.

Si certains appellent à la solidarité et à l'entraide face à cet afflux d'exilés espagnols, d'autres craignent l'infiltration de militants communistes.

Les Espagnols sont hébergés dans des camps créés dans d'anciennes maisons d'arrêt ou dans des usines désaffectées et contrôlés par les autorités, qu'ils soient agriculteurs ou ouvriers, ils peinent généralement à trouver un emploi dans une région où l'exode rural est massif.

Après la Seconde Guerre mondiale, et malgré leur participation à la résistance, les étrangers sont pris comme bouc-émissaire, notamment d'origine italienne ou allemande sont globalement visés à Libération par des accusations de collaboration avec l'ennemi.

De septembre 1943 à 1945, 581 exécutions sommaires ont lieu en Bretagne, surtout dans le Morbihan et dans les Côtes-du-Nord, départements où il y a plus de maquis.

Les étrangers - Italiens, Algériens. -, sont perçus comme des rivaux sur le marché du travail et sont soupçonnés s'adonner au marché noir et d'être responsables des pénuries en parasitant le ravitaillement alimentaire. Des propos racistes et xénophobes ont cours dans la presse à l'égard des Algériens, désignés sous le terme négatif de "sidi". La présence des Nord Africains est perçue à travers la thématique de l'invasion et d'un danger politique, en lien avec les revendications d'émancipation ou d'indépendance.

[Bien noter que l'émergence du FN en France ne touche que très peu la Bretagne: 4.9% des voix en 1986 contre 10 au niveau national.](#)

Pour conclure, la présence des étrangers en Bretagne de 1848 à 1986 s'installe dans une région principalement rurale et peu industrialisée, qui n'a pas attiré massivement les travailleurs étrangers, bien que certains secteurs comme l'agroalimentaire ou le bâtiment aient accueilli des immigrés dès le XIX^e siècle. Cependant, des événements historiques tels que les guerres mondiales, avec l'arrivée de nombreux réfugiés ont fait de la région une terre d'accueil ponctuelle. Si la société bretonne a souvent fait preuve d'une solidarité notable, des tensions liées à l'intégration et au rejet des étrangers ont parfois émergé, surtout à mesure que les flux migratoires se diversifient et augmentent, particulièrement depuis les années 1970.

